



Par courrier électronique

Le 28 février 2020

**Aux responsables des laboratoires de microbiologie
Aux médecins microbiologistes infectiologues
Aux directeurs de santé publique
Aux codirecteurs OPTILAB**

Objet : Nouvelle mise à jour – Diagnostic de laboratoire de l'infection au nouveau coronavirus (COVID-19)

Madame, Monsieur,

Suite à une mise à jour de nos processus, la trajectoire de communication pour l'investigation des cas suspects de COVID-19 a été révisée. Voici quelques éléments importants à noter :

- **Il n'est plus nécessaire de faire entériner un cas suspect par la Direction de santé publique (DSPublique) régionale.** Les cas suspects issus des pays faisant l'objet d'une surveillance accrue ([Liste des régions touchées par le COVID-19](#)) et/ou identifiés par le médecin microbiologiste-infectiologue de votre établissement comme étant un cas suspect seront testés par le LSPQ.
- Il est nécessaire d'aviser le LSPQ avant l'envoi d'échantillons.
- Veuillez remplir la requête PHAGE en prenant soin de préciser le pays visité ou le contact à risque (*i.e.* si contact avec un cas confirmé). Les [instructions](#) pour remplir le formulaire sont disponibles sur notre site web, à la page d'accueil du répertoire des analyses : <https://www.inspq.qc.ca/lspq/repertoire-des-analyses>.
- Nous vous rappelons que les échantillons nasopharyngés et de gorge peuvent être placés dans le même milieu de transport viral ou universel. Assurez-vous de bien refermer le contenant pour éviter tout déversement dans le sac de transport.
- Le transport de l'échantillon doit respecter les exigences concernant le transport des matières infectieuses de **catégorie B (UN3373)**.
- Le LSPQ peut recevoir des échantillons en tout temps (24/7). Il est donc souhaitable de procéder à l'envoi d'échantillons dès que possible afin de minimiser les délais.

- Les analyses peuvent être effectuées tous les jours de la semaine, incluant la fin de semaine.
- Les échantillons reçus avant 10h00 seront analysés pendant la journée et les résultats émis en fin d'après-midi.
- Les résultats seront communiqués aux autorités de santé publique (DSPublique et au directeur national de santé publique) ainsi qu'aux médecins traitants. Les rapports des résultats seront émis au laboratoire qui soumet les échantillons au LSPQ. Consulter « [La trajectoire de communication](#) » avec le LSPQ pour de plus amples renseignements.

Les informations concernant les analyses de laboratoire sont les mêmes que celles associées au MERS-CoV et sont disponibles au lien suivant :

https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/lspq/annonce_guide_pratique_laboratoire_MERS-CoV.pdf

Pour plus d'informations au sujet de ces tests, veuillez joindre le personnel du secteur Biologie moléculaire du LSPQ au (514) 457-2070, poste 2213.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Judith Fafard, M.D., FRCPC
Médecin microbiologiste-infectiologue conseil

Hugues Charest, Ph. D.
Spécialiste clinique en biologie médicale